

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202534A-DE
Reçu le 26/06/2025



RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025

SOMMAIRE

Introduction	Page 3	Section de fonctionnement-présentation détaillée des recettes	Page 9
Définitions	Page 4	Section de fonctionnement-présentation détaillée des dépenses	Page 14
Les résultats 2024	Page 5	Section d'investissement-présentation détaillée des dépenses	Page 21
L'endettement de la ville	Page 8	Section d'investissement-présentation détaillée des recettes	Page 25
		Conclusion	Page 29
		Budget annexe	Page 30

INTRODUCTION

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, est jointe au Budget Primitif (BP) et au Compte Administratif (CA), afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021, a ouvert l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires.

La nouvelle présentation des comptes locaux et à se substituer au compte administratif (établi par l'ordonnateur) et au compte de gestion (établi par le Service de Gestion Comptable).

Sa mise en place vise à favoriser la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le CFU rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées.

Ce document :

- rapproche les prévisions des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres),
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

DÉFINITIONS : OPÉRATIONS RÉELLES, OPÉRATIONS D'ORDRE, DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Lors de l'exécution budgétaire, une collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre.

Les opérations réelles se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie (décaissement pour des dépenses, encaissement pour les recettes).

À l'inverse, **les opérations d'ordre** ne donnent lieu à aucun flux de trésorerie (encaissement ou décaissement), ce sont des mouvements uniquement comptables.

Ces opérations d'ordre permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur le patrimoine de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

Les opérations d'ordre doivent toujours être équilibrées, en prévision comme en exécution. Elles sont donc globalement neutres.

Les **Dotations aux amortissements** sont des opérations d'ordre qui désignent la prise en compte sur le plan comptable de la dépréciation au fil du temps de la plupart des immobilisations (usure, obsolescence, évolution des techniques).

Certaines immobilisations, en revanche, ne subissent pas d'usure au fil du temps, comme les terrains, et ne sont donc pas amortissables.

Les dotations aux amortissements constituent une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement du même montant.

Elles constituent une épargne comptable obligatoire devant permettre de renouveler le bien.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202534A-DE
Reçu le 26/06/2025

LES RESULTATS DE 2024

Le Compte Financier Unique est le reflet des opérations réalisées durant l'exercice. Le bilan d'exécution de l'année 2024 est arrêté aux chiffres suivants :

FONCTIONNEMENT

	BT 2024	CA 2024 (€)
<i>Dépenses réelles</i>	4 053 387,47 €	3 923 843,20 €
014 - Atténuations de produits	- €	- €
011 - Charges à caractère général	1 106 971,50 €	1 008 358,75 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 381 816,11 €	2 356 002,70 €
65 - Autres charges de gestion courante	498 572,51 €	498 119,43 €
66 - Charges financières	49 027,35 €	45 616,54 €
67 - Charges spécifiques	17 000,00 €	15 745,78 €
<i>Dépenses d'ordre</i>		296 754,19 €
TOTAL DF		4 220 597,39 €

	BT 2024	CA 2024 (€)
<i>Recettes réelles</i>	4 221 176,00 €	4 171 064,94 €
013 - Atténuations de charges	50 000,00 €	48 453,23 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	440 250,00 €	411 414,71 €
73 - Impôts et taxes	480 000,00 €	424 674,55 €
731 - Fiscalité locale	2 413 189,00 €	2 389 815,01 €
74 - Dotations et participations	513 252,00 €	579 325,40 €
75 - Autres produits de gestion courante	171 550,00 €	163 363,04 €
78 - Reprise sur amortissement	152 335,00 €	152 335,00 €
77 - Produits spécifiques	600,00 €	1 684,00 €
<i>Recettes d'ordre</i>		193 582,04 €
TOTAL RF		4 364 646,98 €

Résultat 2024 de la section de Fonctionnement

144 049,59 €

Résultat antérieur reporté

1 040 062,39 €

Résultat de cloture Fonctionnement 2024

1 184 111,98 €

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202534A-DE
Reçu le 26/06/2025

LES RESULTATS DE 2024

INVESTISSEMENT

	BT 2024	CA 2024 (€)
Dépenses réelles	2 115 239,94 €	1 353 600,48 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	263 370,40 €	243 444,16 €
20 + 204 + 21 + 23 - Dépenses d'équipements	1 851 869,54 €	1 110 156,32 €
Dépenses d'ordre		193 582,04 €
TOTAL DI		1 547 182,52 €

	BT 2024	CA 2024 (€)
Recettes réelles	1 433 833,31 €	1 345 606,25 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	873 099,22 €	898 143,75 €
13 - Subventions d'investissement	557 734,09 €	446 342,50 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €	1 120,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €
Recettes d'ordre		296 754,19 €
TOTAL RI		1 642 360,44 €

Résultat 2024 de la section d'Investissement	95 177,92 €
Résultat antérieur reporté	- 526 444,29 €

Résultat de clôture Investissement 2024	- 431 266,37 €
---	----------------

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202534A-DE
Reçu le 26/06/2025

LES RESULTATS DE 2024

	Reports		Exécution
	Déficit	Excédent	Résultat
Fonctionnement		1 040 062,39 €	144 049,59 €
Investissement	- 526 444,29 €		95 177,92 €
Totaux	- 526 444,29 €	1 040 062,39 €	239 227,51 €

	Restes à réaliser 2024	
	Dépenses	Recettes
Investissement	95 359,28 €	111 392,00 €

	A reporter au BP 2025
Résultat de fonctionnement cumulé	1 184 111,98 €
Investissement compte 001 en dépense et recette 1068	- 415 233,65 €
Fonctionnement compte 002 en recette	768 878,33 €

L'ENDETTEMENT DE LA VILLE

La gestion de la dette au cours de l'exercice 2024

La ville a procédé au remboursement de 260 K€ de capital de dette et a contracté 0 K€ de nouveaux emprunts en 2024.

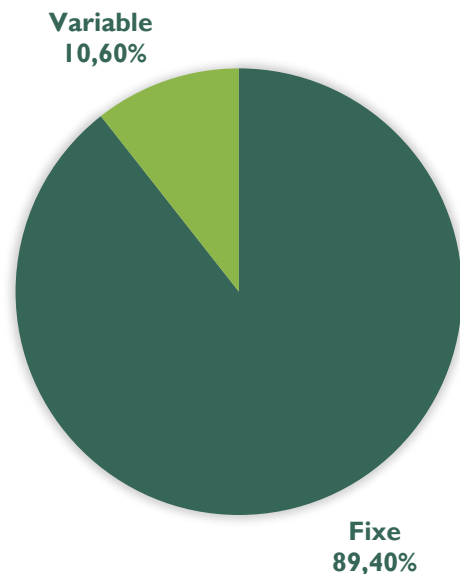
L'encours de dette se monte donc à 2 847 K€ au 31 décembre 2024, contre 3 094 K€ pour les communes de mêmes strates démographiques.

L'annuité de la dette représente en 2024 : 83,03 € par habitant, contre 88 € par habitant pour les communes de mêmes strates démographiques.

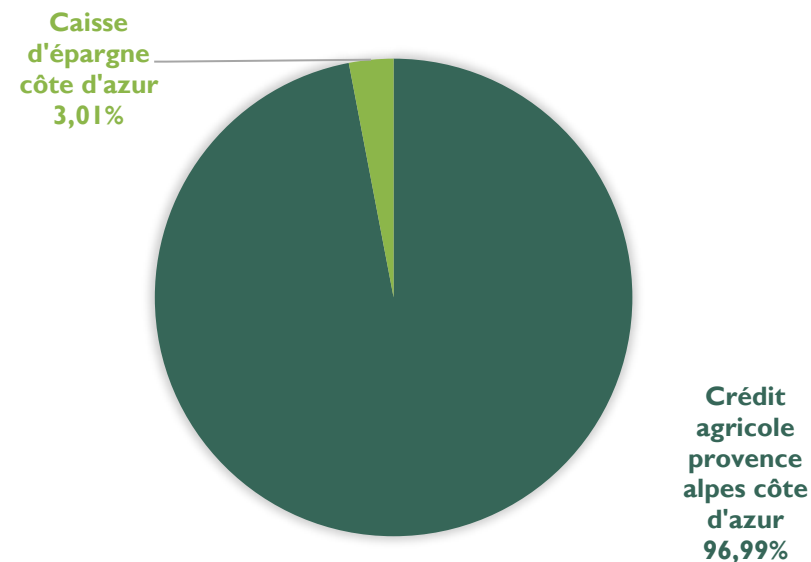
Une dette maîtrisée avec une capacité de désendettement de 6,21 années, inférieur au seuil prudentiel de 12 ans,

La ville maîtrise son endettement et veille à sa structure pour disposer d'échéances compatibles avec son budget.

STRUCTURE DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX



STRUCTURE DE LA DETTE PAR PRETEURS



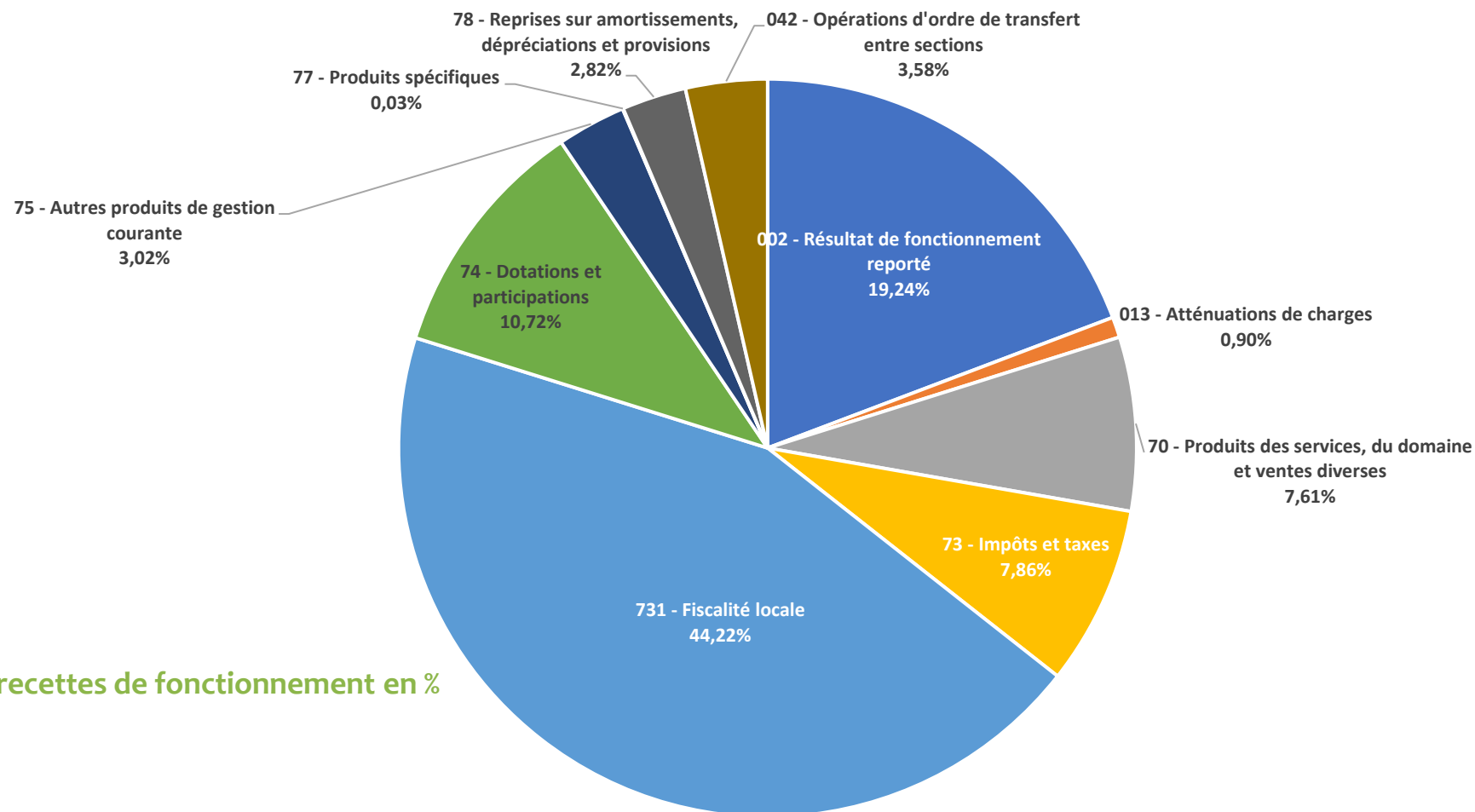
SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement constatées au CFU 2024 sont arrêtées à 5 404 709,37 € dont 5 211 127,33 € de recettes réelles et 193 582,04 € de recettes d'ordre.

Recettes de Fonctionnement	Crédits ouverts 2023	Réalisé 2023	Crédits ouverts 2024	Réalisé 2024	Taux de Réalisation 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 179 941,42 €	1 179 941,42 €	1 040 062,39 €	1 040 062,39 €	100,00%
013 - Atténuations de charges	37 000,00 €	48 585,97 €	50 000,00 €	48 453,23 €	96,91%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	420 804,00 €	454 855,34 €	440 250,00 €	411 414,71 €	93,45%
73 - Impôts et taxes	245 000,00 €	523 626,02 €	480 000,00 €	424 674,55 €	88,47%
731 - Fiscalité locale	2 536 590,00 €	2 327 238,03 €	2 413 189,00 €	2 389 815,01 €	99,03%
74 - Dotations et participations	535 849,00 €	536 075,07 €	513 252,00 €	579 325,40 €	112,87%
75 - Autres produits de gestion courante	149 475,00 €	149 324,97 €	171 550,00 €	163 363,04 €	95,23%
77 - Produits spécifiques	- €	1 468,95 €	600,00 €	1 684,00 €	280,67%
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- €	- €	152 335,00 €	152 335,00 €	100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	5 104 659,42 €	5 221 115,77 €	5 261 238,39 €	5 211 127,33 €	99,05%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €	102,35%
Total des recettes d'ordres de fonctionnement	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €	102,35%
Total général	5 165 139,42 €	5 281 423,68 €	5 450 374,46 €	5 404 709,37 €	99,16%

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES



Répartition des recettes de fonctionnement en %

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement – fiscalité directe

Principale ressource de la ville, les produits de la fiscalité locale ont augmenté de 2,69 %.

Ils représentent 44,22 % de nos recettes de fonctionnement et se montent en 2024 à 2 389 815,01 €, avec :

- 2 052 828 € de produits de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 261 506 € de produits de la taxe d'habitation,
- 143 042 € de produits de la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 126 013,01 € de rôles supplémentaires,
- - 193 574 € d'effet du coefficient correcteur.

Les recettes de fonctionnement – fiscalité indirecte

Elles ont diminué de – 18,90 % et représentent 7,86 % de nos recettes de fonctionnement .

Elles se montent en 2024 à 424 674,55 €.

Elles concernent :

- L'attribution de compensation versée par la CAPV stable pour 173 857 €,
- La dotation de solidarité communautaire stable pour 44 142 €,
- Le fond départemental des DMTO (taxe que paient les contribuables lorsqu'ils font l'acquisition chez le notaire d'un bien immobilier) en diminution de – 33,28 % pour 197 563,55 €,
- Autres taxes pour 9 112 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement – les dotations

Recettes de Fonctionnement	Réalisé 2023	Réalisé 2024
74111 - Dotation forfaitaire des communes	127 888,00 €	128 505,00 €
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	284 851,00 €	303 373,00 €
741127 - Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	47 084,00 €	42 926,00 €
742-Dotations aux élus locaux		163,00 €
744 - FCTVA	1 786,24 €	1 559,07 €
74718 - Participations Etat - Autres	4 433,80 €	837,58 €
7473 - Participations départements	- €	215,52 €
74611 - DGD des communes et EPCI		2 000,00 €
747888 - Autres	42 459,03 €	57 988,23 €
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	13 073,00 €	13 198,00 €
748374-Dotation de développement -biodiversité		14 246,00 €
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	14 500,00 €	14 314,00 €
Total général	536 075,07 €	579 325,40 €

Globalement, la ville a perçu en 2024 au titre des dotations 579 325,40€, soit +8,07 % entre 2023 et 2024.

Depuis 2019, la dotation forfaitaire continue de diminuer – 15,23% , soit une perte cumulée en 6 ans de 23 086 €.

Les mécanismes de péréquation, censés corriger les écarts de ressources entre les différentes collectivités, s'élèvent en 2024 pour la ville de CARCES à :

- Dotation de Solidarité Rurale = 303 373 €,
- Dotation Nationale de Péréquation = 42 926 €.

La prise en charge par la CAF des centres de loisirs représente 57 988,23 € en 2024.

Le remboursement de FCTVA représente 1 559,07 €.

La dotation de l'état pour les titres sécurisés pour les communes équipées d'une station d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité représente 14 314,00 € en 2024.

Pour la première année la commune a perçu 14 246 € de dotation de développement-biodiversité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement – les autres recettes de fonctionnement

Les produits des services communaux totalisent à eux seuls 411 414,71 €.

Les atténuations de charges, qui correspondent aux remboursements des arrêts maladie du personnel communal s'élèvent à 48 453,23 €.

Les autres produits de gestion courante, qui correspondent aux loyers encaissés pour les bâtiments communaux s'élèvent à 163 363,04 €.

Les produits spécifiques, qui correspondent aux annulations de mandats sur exercice antérieur s'élèvent à 1 684 €.

Une reprise sur provision a été faite pour 152 335 € et concerne les admissions en non-valeur des factures d'eaux.

L'affectation de résultat reporté de fonctionnement s'élève à 1 040 062,39 €.

Les recettes d'ordres de fonctionnement

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

Ces mouvements sont neutres et sont équilibrés en dépenses et en recettes.

Ces opérations peuvent être effectuées au sein d'une même section (comptes de stock ou de patrimoine) ou engendrer des transferts entre la section de fonctionnement et celle d'investissement (amortissements en fonctionnement de dépenses ou de recettes d'investissement).

En 2024, la ville a procédé aux écritures d'ordre de fonctionnement suivantes :

- 40 197,89 € contre 25 479,81 € en 2023 au titre de l'amortissement de subventions d'investissement (cette recette correspond à une dépense d'investissement du même montant),
- 153 384,15 € contre 34 828,10 € en 2023 au titre des travaux en régies.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement constatées au CFU 2024 sont arrêtées à 4 220 597,39 € dont 3 923 843,20 € de dépenses réelles et 296 754,19 € de dépenses d'ordre.

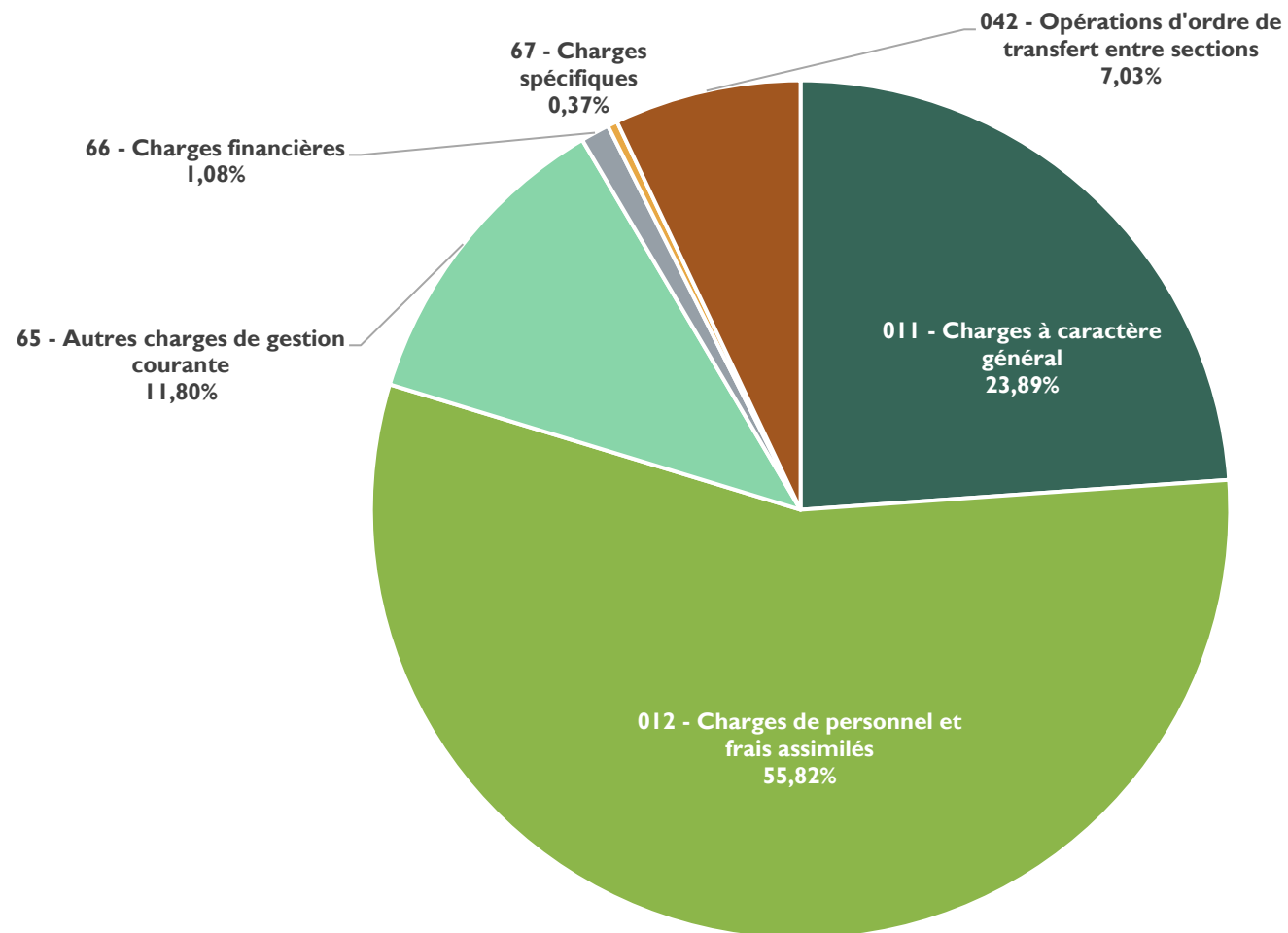
Dépenses de Fonctionnement	Crédits ouverts 2023	Réalisé 2023	Crédits ouverts 2024	Réalisé 2024	Taux de Réalisation 2024
011 - Charges à caractère général	990 852,94 €	815 640,28 €	1 106 971,50 €	1 008 358,75 €	91,09%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 221 922,48 €	2 148 581,17 €	2 381 816,11 €	2 356 002,70 €	98,92%
014 - Atténuations de produits	5 281,00 €	5 281,00 €			ns
65 - Autres charges de gestion courante	313 732,00 €	309 257,32 €	498 572,51 €	498 119,43 €	99,91%
66 - Charges financières	52 101,00 €	50 665,44 €	49 027,35 €	45 616,54 €	93,04%
67 - Charges spécifiques	5 600,00 €	135,38 €	17 000,00 €	15 745,78 €	92,62%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 589 489,42 €	3 329 560,59 €	4 053 387,47 €	3 923 843,20 €	96,80%
022 - Dépenses imprévues	- €	- €			ns
023 - Virement à la section d'investissement	1 302 800,00 €	- €	1 100 232,80 €		0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	272 850,00 €	238 701,48 €	296 754,19 €	296 754,19 €	100,00%
Total des dépenses d'ordres de fonctionnement	1 575 650,00 €	238 701,48 €	1 396 986,99 €	296 754,19 €	21,24%
Total général	5 165 139,42 €	3 568 262,07 €	5 450 374,46 €	4 220 597,39 €	77,44%

Les dépenses de personnel à hauteur de 55,82 % des dépenses de fonctionnement, constituent la principale dépense de fonctionnement de la ville devant les charges à caractères général 23,89 %.

La ville consacre également 11,80 % à des versements de subventions, indemnités aux élus, contingents et participations à des organismes extérieurs.

Les frais financiers ont représenté en 2024 seulement 1,08 % des dépenses.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

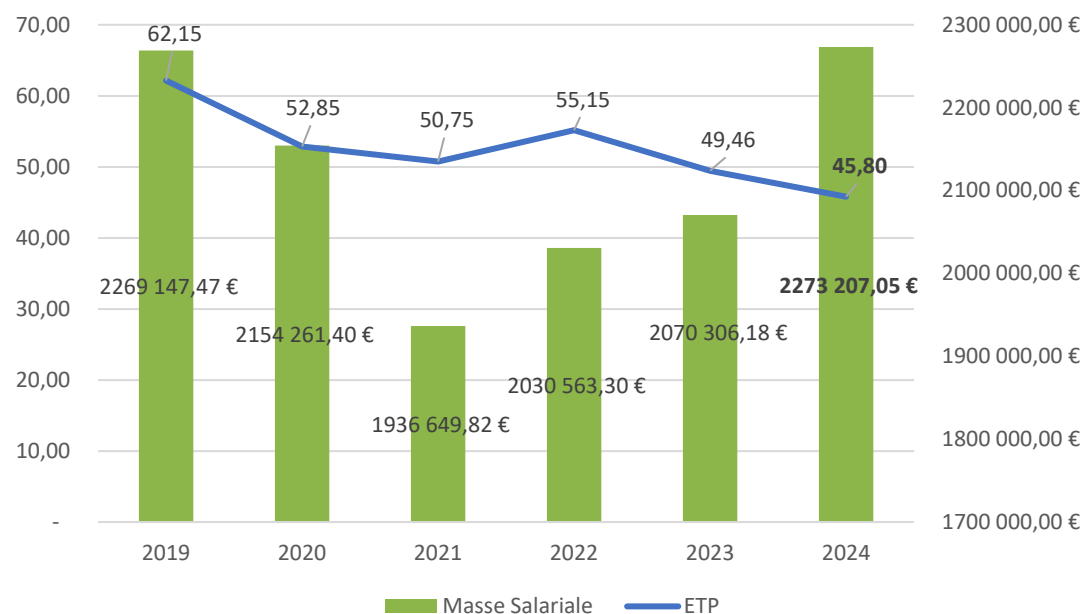


Répartition des dépenses
de fonctionnement en %

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les charges de personnel

Evolution de la masse salariale hors MS / ETP



Premier poste de dépense, les dépenses de personnel se montent à 2 356 002,70 €.

La masse salariale seule s'élève à

2 273 207,05 €.

Il est à noter que 7 EPT n'ont pas été en activité en 2024 pour un coût net de 108 752,48 € pour la commune.

A périmètre constant les dépenses de personnel seraient de 2 164 454,70 €, soit en augmentation de + 4,5 % entre 2024 et 2023.

Les équivalents temps plein ont diminué de – 26,31 % en 6 ans.

Elles représentent **55,82 % des dépenses de fonctionnement**, soit 678,96 € par habitant.

La masse salariale est constituée des traitements des agents permanents titulaires, stagiaires et contractuels auxquels s'ajoutent les remplaçants, les renforts, les saisonniers, les vacataires, les apprentis, les assistantes maternelles et les disponibilités maladies et bien entendu les charges patronales.

Les principaux facteurs d'évolution des dépenses de personnel en 2024 sont, le GVT : le Glissement Vieillesse Technicité est le déroulement de carrière des agents (avancements d'échelon et de grade), les mesures inhérentes à l'activité de la collectivité, les réformes nationales, dont augmentation du SMIC de 2 %, la majoration de la cotisation des assurances statutaires.

En 2024 des services supplémentaires ont vu le jour :

- Renforcement de la police municipale (1 recrutement nouveau PM et 1 redéploiement d'agent secretariat),
- Création d'un service guichet unique (1 redéploiement d'agent),
- Création d'un service communication (1 redéploiement d'agent),
- Création d'un service marché / publique (1 recrutement nouveau),
- Création d'un service administratif eau et assainissement (1 recrutement nouveau),
- Création d'un service Foncier / Subventions (1 redéploiement d'agent).

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les charges à caractère général

Ces dépenses, comptabilisées au chapitre 011 « charges à caractère général », correspondent globalement aux dépenses récurrentes et d'activités des services municipaux, hors frais de personnel.

Les dépenses de fonctionnement courantes pour 1 008 358,75 € apparaissent en progression par rapport à 2023 + 192 718,47 €.

Il est à noter que la nomenclature M57, comme chaque année a évolué au 1^{er} janvier 2024, qui a entraîné des changements d'imputations comptables, la notion de périmètre constant est donc difficilement comparable.

Les principaux postes en évolutions sont :

- Le concert Fréquence 80 du 16 juillet 2024 pour 66 655,19 €, contre 24 162,33 € pour le concert du 08 juillet 2023,
- L'alimentation de la cantine scolaire pour + 18 131,98 €, en 2024 nous avons servis 26 916 repas, contre 23 087 repas en 2023.
- Les fournitures pour les travaux en régie des employés municipaux + 30 352,56 €,
- Les locations de matériel pour les travaux en régie des employés municipaux + 8 227,29 €,
- La scarification du stade Michel Siméon pour 10 760 €,
- L'entretien des bâtiments communaux avec notamment la rénovation du dernier étage de la mairie, et de la salle du PEDT pour + 17 374,34 €,
- L'augmentation de la maintenance de l'ascenseur et des photocopieurs, mais également la mise en place d'une maintenance informatique + 33 384,19 €,
- L'augmentation de la prime d'assurance + 13 347,29 €,

- La mise en plan d'un plan de formation pour les agents de la commune, avec une dépense complémentaire de +16 839,84 €,
- Les honoraires pour les régularisations foncières et les contentieux d'urbanisme + 11 215,32 €,
- Les annonces et insertions pour les marchés publics lancés en 2024 + 9 365,79 €,
- L'organisation du marché de Noël 2024 par la commune et plus par l'association des commerçants de CARCES pour 8 500 €,
- Impressions de la commune (petit carçois, retour du magazine des écoliers « Pitchoun », festivités 2024) pour 10 760 €,
- Les frais de télécommunications, des factures 2023 ont été réglés sur 2024 pour + 21 525,70 €,
- Des frais de gardiennages pour + 13 881,47 €,
- Diverses dépenses avec la reprise de l'état civil de la commune, la prise en charge de décès d'indigents de la commune, les frais de mise en fourrières, reprise de la fresque, sorties supplémentaires du PEDT pour + 12 218,74 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Compte des dépenses	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
6027 - Achats stockés - Alimentation		380,00	380,00
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	24 159,20	159,66	- 23 999,54
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	148 621,78	85 296,00	- 63 325,78
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	26 930,30	34 816,86	7 886,56
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	25 537,35	20 336,74	- 5 200,61
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	81 446,38	99 578,36	18 131,98
60624 - Fournitures non stockées - Produits de traitement	-	-	-
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	-	-	-
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	16 353,38	9 733,80	- 6 619,58
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	51 635,72	81 988,28	30 352,56
60633 - Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	5 941,49	-	- 5 941,49
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	7 474,70	2 964,17	- 4 510,53
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	3 960,17	7 019,28	3 059,11
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	6 453,03	5 562,39	- 890,64
60661 - Fournitures non stockées - Médicaments	300,00	-	- 300,00
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	577,20	673,12	95,92
6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	15 505,59	20 989,11	5 483,52
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	6 059,79	5 769,16	- 290,63
611 - Contrats de prestations de services	56 443,91	34 811,81	- 21 632,10
61351 - Locations matériel roulant	693,94	1 140,00	446,06
61358 - Autres locations mobilières	27 418,34	35 645,63	8 227,29
61521 - Entretien et réparations sur terrains		10 760,00	10 760,00
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	8 732,10	26 106,44	17 374,34
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	-	-	-
615231 - Entretien et réparations sur voiries	-	-	-
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	2 880,00	3 600,00	720,00
61524 - Entretien et réparations sur bois et forêts	-	420,74	420,74
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	39 797,52	46 975,45	7 177,93
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	8 897,09	6 496,31	- 2 400,78
6156 - Maintenance	44 909,18	78 293,37	33 384,19
6161 - Primes d'assurances multirisques	22 624,00	35 971,29	13 347,29
6168 - Autres primes d'assurance	-	28,89	28,89
617 - Etudes et recherches	720,00	-	- 720,00

Compte des dépenses	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
6182 - Documentation générale et technique	1 550,08	1 803,79	253,71
6184 - Versements à des organismes de formation	10 587,16	27 427,00	16 839,84
6188 - Autres frais divers	6 203,46	7 132,88	929,42
62268 - Autres honoraires, conseils..	1 511,88	12 727,20	11 215,32
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	8 942,96	8 942,96
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	1 268,60	-	- 1 268,60
6231 - Annonces et insertions	2 160,00	11 525,79	9 365,79
6232 - Fêtes et cérémonies	10 817,31	20 375,05	9 557,74
6234 - Réceptions	613,00	90,00	- 523,00
6236 - Catalogues et imprimés		10 141,33	10 141,33
6236 - Catalogues et imprimés et publications	2 763,86	-	- 2 763,86
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	32 282,69	101 776,81	69 494,12
6247 - Transports collectifs du personnel	-	-	-
6248 - Transports de biens et transports collectifs - Divers	14 160,00	16 418,60	2 258,60
6251 - Voyages, déplacements et missions	830,75	2 767,52	1 936,77
6261 - Frais d'affranchissement	5 500,64	4 329,32	- 1 171,32
6262 - Frais de télécommunications	18 677,36	40 203,06	21 525,70
627 - Services bancaires et assimilés	131,38	112,22	- 19,16
6281 - Concours divers (cotisations...)	5 010,62	3 142,96	- 1 867,66
6282 - Frais de gardiennage	1 989,19	15 870,66	13 881,47
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 676,60	-	- 2 676,60
6284 - Redevance pour services rendus	8 653,28	5 115,74	- 3 537,54
62876 - Remboursements de frais au GFP de rattachement	-	-	-
62878 - Remboursements de frais à des tiers	-	-	-
6288 - Autres services extérieurs	15 664,26	27 883,00	12 218,74
63512 - Taxes foncières	38 143,00	30 770,00	- 7 373,00
6358 - Autres droits	373,00	385,00	12,00
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	-	3 901,00	3 901,00
Total général	815 640,28	1 008 358,75	192 718,47

SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les subventions, contingents et participations

Ces dépenses, regroupées au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » concernent à la fois les subventions versées aux associations, aux établissements publics (CCAS) ; les contributions obligatoires aux organismes de regroupements ; les participations aux écoles privées ainsi que les indemnités versées aux élus.

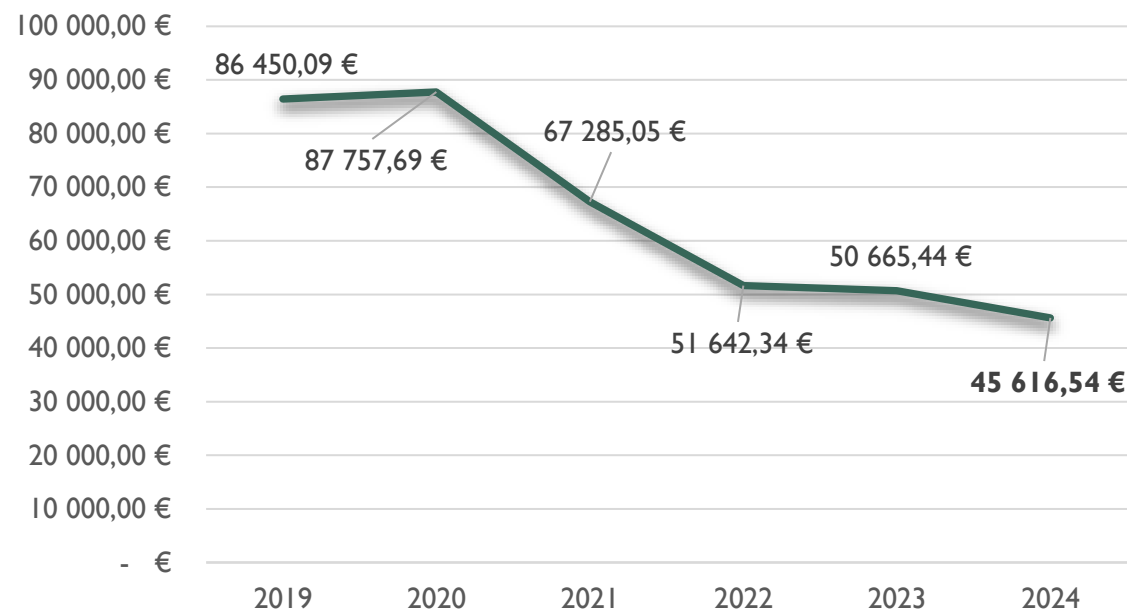
Le montant total des subventions, contingents et participations versées en 2024 a atteint 498 119,43 €.

Les principaux secteurs d'intervention de la Ville sont notamment :

- Les indemnités versées aux Elus pour 113 921,26 €,
- La solidarité et la cohésion sociale (CCAS) pour 85 825 €,
- Participation Territoire Energie 83 pour le passage en led de l'éclairage public pour 40 603,73 €,
- Admissions en non -valeur pour 155 854,47 €,
- Créances éteintes pour 1 475,57 €
- L'aide aux associations de notre territoire pour 63 800 €, contre 51 650,00 € en 2023,
- SICTIAM pour 6 522 €,
- SIVAAD pour 4 898 €,
- Maintenance Territoire Energie 83 pour 10 259,76 €
- Participation à la ville de Brignoles pour le centre médico scolaire pour 624 €.

Les charges financières

En 2024, les frais financiers ont représenté une dépense de 45 616,54 € et représentent 13,14 € par habitant. Ils ont diminué de – 40 833,55 € en 6 ans.



SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les autres dépenses de fonctionnement

Ces autres dépenses au chapitre 67 « charges exceptionnelles ».

Elles concernent des annulations de titres de recettes sur exercice antérieur de la cantine pour 15 745,78 €.

Les dépenses d'ordres de fonctionnement

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels. Ces mouvements sont neutres car équilibrés en dépenses et en recettes. Ces opérations peuvent être effectuées au sein d'une même section (comptes de stock ou de patrimoine) ou engendrer des transferts entre la section de fonctionnement et celle d'investissement (amortissements en fonctionnement de dépenses ou de recettes d'investissement).

En 2024, la ville a procédé aux dépenses d'ordre suivantes :

- 296 754,19 € au titre des dotations aux amortissements, mouvement comptable qui permet de prendre en considération la dévalorisation ou dépréciations des actifs de la collectivité (cette dépense correspond à une recette d'investissement du même montant, elle favorise l'autofinancement et doit permettre le renouvellement des biens et matériels).

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement constatées au CFU 2024 sont arrêtées à 1 880 044,77 € de dépenses réelles, 193 582,04 € de dépenses d'ordre et 95 359,28 € de restes à réaliser 2024.

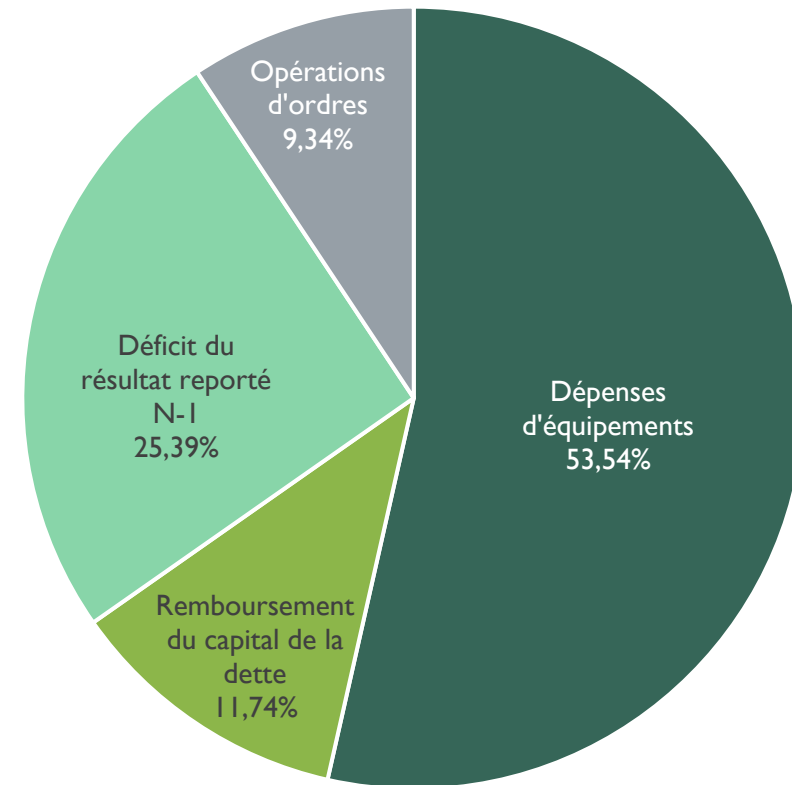
Dépenses d'Investissement	Crédits ouverts		Crédits ouverts		RAR 2024	Taux de Réalisation
	2023	Réalisé 2023	2024	Réalisé 2024		2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	52 525,00 €	52 523,56 €				ns
13- Subventions d'investissement					172,94 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	209 291,00 €	204 304,59 €	263 370,40 €	243 444,16 €		92,43%
20 - Immobilisations incorporelles	142 958,00 €	48 114,00 €	96 600,00 €	71 203,36 €	8 724,00 €	73,71%
204 - Subventions d'équipement versées	42 000,00 €	41 934,98 €	42 000,00 €	41 934,98 €		99,85%
21 - Immobilisations corporelles	1 750 237,22 €	869 391,56 €	1 329 030,52 €	644 384,40 €	54 857,82 €	48,49%
23 - Immobilisations en cours	84 936,06 €	84 936,06 €	384 239,02 €	352 633,58 €	31 604,52 €	91,77%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	319 733,86 €	319 733,86 €	526 444,29 €	526 444,29 €		100,00%
454101 - Opération pour compte de tiers	- €	- €				
Total des dépenses réelles d'investissement	2 601 681,14 €	1 620 938,61 €	2 641 684,23 €	1 880 044,77 €	95 359,28 €	71,17%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €		102,35%
041 - Opérations patrimoniales	35 500,00 €	- €				ns
Total des dépenses d'ordres d'investissement	95 980,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €	- €	102,35%
Total général	2 697 661,14 €	1 681 246,52 €	2 830 820,30 €	2 073 626,81 €	95 359,28 €	73,25%

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les dépenses d'investissement

Afin de simplifier la présentation, il est possible de classer les dépenses réelles d'investissement en trois catégories :

- Les dépenses d'équipement qui regroupent toutes les dépenses affectant directement le patrimoine de la collectivité (travaux, acquisition, grosse réparation...) ainsi que les subventions d'équipement versées,
- Le remboursement en capital de la dette.



SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23 et 204) comprennent l'ensemble des dépenses liées à des immobilisations incorporelles (20 – biens immatériels, sans substance physique : études avant travaux, licences, brevets), à des immobilisations corporelles (21 et 23 – actifs physiques : travaux neufs, grosses réparations sur le patrimoine existant, acquisitions de matériel ou mobilier, etc.) ainsi que les subventions versées à des tiers pour réaliser des investissements.

En 2024, la ville a réalisé des dépenses d'équipement à hauteur de 1 110 156,32 €, **soit 319,93 € par habitant**.

En 5 ans la commune a investi plus de 4,8 M€ sur la commune, sans recourir à l'emprunt.

Elles représentent 53,54 % des dépenses d'investissement avec notamment :

- La rénovation du pont fermé pour 352 633,58 €, et 36 358,53 € d'AMO,
- Modification du PLU pour 15 844,83 €,
- Mise en place de Microsoft exchange pour 12 000 €,
- Servitude de passage parcelle D3195 pour 7 000 €,
- Passage en LED de l'éclairage public de la commune pour 41 934,98 €,
- Acquisitions de terrains pour 20 086 €,
- Mûr du cimetière pour 39 500 €,
- Entretiens des bâtiments communaux pour 74 113,08 €,
- Rénovations des chemins communaux pour 95 595,60 €,
- Vidéoprotections pour 115 054,10 €,
- Achats de matériels pour les ateliers municipaux pour 76 145,63 €,
- Achat d'un véhicule pour le CCFF pour 70 072,26 €,
- Achat d'un KANGOO pour les services techniques pour 25 317,76 €,
- Renouvellement du parc informatique de la commune pour 19 467,20 €,
- Achats de mobiliers pour 11 977,99 €,
- Achats de divers matériels pour 44 225,09 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Le remboursement en capital de la dette

Le remboursement de la dette a représenté une dépense de 243 444,16 € en 2024.

Les autres dépenses d'investissement

Le solde d'exécution de la section d'investissement pour 526 444,29 €.

Les restes à réaliser se montent à 95 359,28 €.

Les dépenses d'ordres d'investissement

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

Ces mouvements sont neutres et sont équilibrés en dépenses et en recettes.

Ces opérations peuvent être effectuées au sein d'une même section (comptes de stock ou de patrimoine) ou engendrer des transferts entre la section de fonctionnement et celle d'investissement (amortissements en fonctionnement de dépenses ou de recettes d'investissement).

En 2024, la ville a procédé aux écritures d'ordre de fonctionnement suivantes :

- 40 197,89 € contre 25 479,81 € en 2023 au titre de l'amortissement de subventions d'investissement (cette dépense correspond à une recette de fonctionnement du même montant),
- 153 384,15 € contre 34 828,10 € en 2023 au titre des travaux en régies.

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement constatées au CFU 2024 sont arrêtées à 1 345 606,25 € de recettes réelles, 296 754,19 € de recettes d'ordre et 111 392 € de restes à réaliser.

Recettes d'investissement	Crédits ouverts 2023	Réalisé 2023	Crédits ouverts 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	Taux de Réalisation 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	500 072,14 €	522 808,36 €	873 099,22 €	898 143,75 €		102,87%
13 - Subventions d'investissement	581 439,00 €	392 268,39 €	557 734,09 €	446 342,50 €	111 392,00 €	80,03%
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €	1 024,00 €	3 000,00 €	1 120,00 €		37,33%
23 - Immobilisations en cours	- €	- €				ns
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €				ns
Total des recettes réelles d'investissement	1 086 511,14 €	916 100,75 €	1 433 833,31 €	1 345 606,25 €	111 392,00 €	93,85%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 302 800,00 €	- €	1 100 232,80 €			0,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €				ns
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	272 850,00 €	238 701,48 €	296 754,19 €	296 754,19 €		100,00%
041 - Opérations patrimoniales	35 500,00 €	- €				ns
Total des recettes d'ordres d'investissement	1 611 150,00 €	238 701,48 €	1 396 986,99 €	296 754,19 €	- €	21,24%
Total général	2 697 661,14 €	1 154 802,23 €	2 830 820,30 €	1 642 360,44 €	111 392,00 €	58,02%

L'analyse du financement des investissements nécessite un retraitement et une analyse particulière. D'une part, parce que prioritairement, ce sont les ressources de fonctionnement et son excédent sur les recettes qui doivent financer les dépenses d'investissement. Ensuite, parce qu'il est fréquent de constater des déficits d'investissement qui sont repris en année n+1 et financés par le compte 1068, ce qui, comptablement, augmente les dépenses et les recettes d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

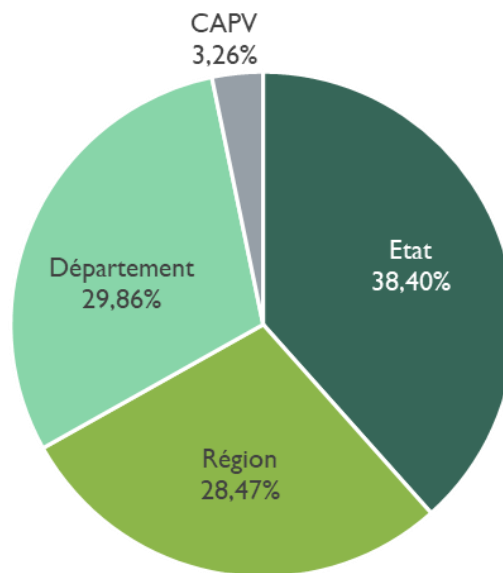
Le financement des investissements

Sans emprunts nouveaux, la capacité d'investissement de la ville reste à un niveau plus que correcte en 2024, 1 348 263,83 € contre 227 083,28 € en 2019.

Le solde disponible au 31 décembre 2024 de 238 107,51 € (- 934 308,55 € au 31 décembre 2019) nous permet d'être serein pour les futurs investissements à venir.

Capacité d'investissement hors emprunts	227 083,28 €	1 230 465,48 €	1 607 956,97 €	1 386 739,54 €	1 423 409,92 €	1 348 263,83 €
Emprunts réalisés		1 100 000,00 €	- €	- €	- €	
Dépenses d'équipement	1 161 391,83 €	650 619,85 €	893 794,20 €	1 143 390,35 €	1 044 473,62 €	1 110 156,32 €
Disponible	- 934 308,55 €	1 679 845,63 €	714 162,77 €	243 349,19 €	378 936,30 €	238 107,51 €

Répartition des subventions encaissées



Les ressources principales d'investissement sont les subventions perçues 446 342,50 €

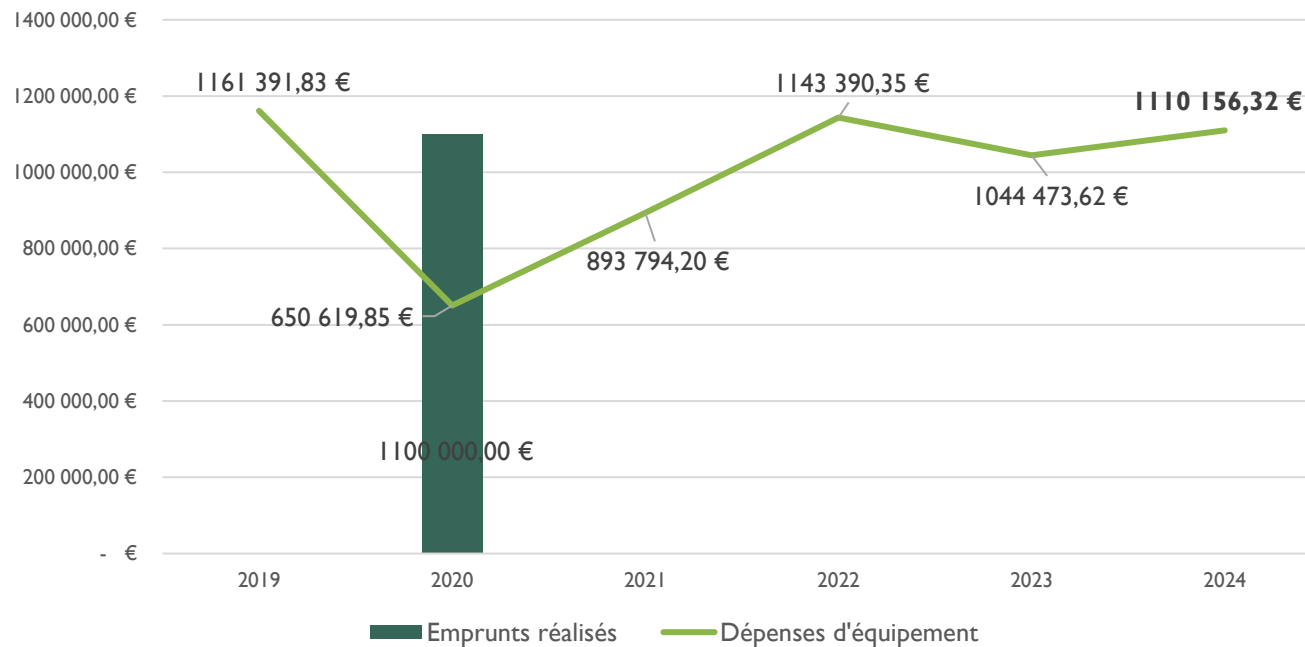
SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Aucun recours à l'emprunt n'a été fait depuis 5 années.

Les 1,1 M€ de l'année 2020, sont répartis comme suit :

- 600 000 € contractés en décembre 2019,
- 500 000 € de réaménagements de 8 emprunts en novembre 2020.

Les autres ressources d'investissement sont le remboursement du FCTVA 143 641,99 €, la taxe d'aménagement 81 402,54.



Le graphique illustre le lien entre le niveau d'investissement (dépenses d'équipement réalisées) et l'emprunt.

La dépendance à l'emprunt est très faible, la ville de Carcès a investi 4,8 M€ €, soit 1 395,51 € par habitant en 5 ans et a souscrit seulement 1 100 000 €, soit 317 € par habitant d'emprunts.

SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RECETTES

Les recettes d'ordre d'investissement

En 2024, la ville a procédé aux dépenses d'ordre suivantes :

- 296754,19 € au titre des dotations aux amortissements, mouvement comptable qui permet de prendre en considération la dévalorisation ou dépréciations des actifs de la collectivité (cette recette correspond à une dépense de fonctionnement du même montant, elle favorise l'autofinancement et doit permettre le renouvellement des biens et matériels).

CONCLUSION

La clôture de l'exercice 2024 offre l'occasion d'évaluer les effets de la stratégie financière adoptée par la municipalité, laquelle se traduit par le maintien durable de la capacité d'investissement de la collectivité.

Les résultats de l'exercice 2024 permettent de continuer les orientations stratégiques souhaitées avec :

- **Une section de fonctionnement maîtrisée avec des recettes réalisées à 99,16 % et des dépenses à 77,44 %,**
- **Une dette maîtrisée avec une capacité de désendettement de 6,21 années, inférieur au seuil prudentiel de 12 ans,**
- **Zéro emprunt en 2024,**
- **Des investissements hors remboursement en capital de la dette de 1 110 156,32 € en 2024,**
- **Un résultat à affecter de l'année 2024 de 1 184 111,98 € .**

Ces indicateurs reflètent la solidité financière de la Ville, qui se situe soit dans la moyenne des communes comparables, soit dans une position nettement plus avantageuse.

Cette situation saine constitue un atout pour identifier les leviers à activer afin de garantir la soutenabilité de la trajectoire financière de la collectivité.

Cependant, la progression relativement faible des recettes impose de maintenir une gestion rigoureuse et volontariste des dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, les investissements à venir devront être calibrés en tenant compte d'un recours mesuré à l'emprunt et de la nécessité pour la Ville de préserver sa capacité d'autofinancement.

LE BUDGET ANNEXE – BÂTIMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
011	Charges à caractère général	30 000,00 €	5 256,70 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,39 €
66	Charges financières	2 176,00 €	2 026,28 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	121,50 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 276,00 €	7 404,87 €
023	Virement à la section de fonctionnement	668 693,05 €	- €
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 387,00 €	1 386,82 €
Total des dépenses d'ordre		670 080,05 €	1 386,82 €
Total		705 356,05 €	8 791,69 €

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
75	Autres Produits de gestion courante	110 000,00 €	108 600,23 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		110 000,00 €	108 600,23 €
002	Résultat reporté	595 356,05 €	595 356,05 €
Total		705 356,05 €	703 956,28 €

Les dépenses de fonctionnement

- 5 256,70 € de dépenses d'électricité et fournitures et réparations pour les bâtiments communaux,
- 0,39 € régularisation de charges,
- 2 026,28 € de charges financières,
- 121,50 € d'annulation de titres sur exercice antérieur,
- 1 386,82 € de dotations aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement

- Les locations et charges des bâtiments communaux pour 108 600,23 €

Le résultat de clôture de fonctionnement pour 695 164,59 €.

LE BUDGET ANNEXE – BÂTIMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
16	Emprunts	24 000,00 €	20 138,78 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €	- €
Total		124 000,00 €	20 138,78 €

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
16	Emprunts	150 000,00 €	1 140,00 €
001	Résultat reporté	281 214,17 €	281 214,17 €
Total des recettes réelles d'investissement		431 214,17 €	282 354,17 €
040	Opération d'ordre transfert entre sections	1 387,00 €	1 386,82 €
021	Virement de la section de fonctionnement	668 693,05 €	- €
Total des recettes d'ordre		670 080,05 €	1 386,82 €
Total		1 101 294,22 €	283 740,99 €

Les dépenses d'investissement

- Le remboursement en capital de la dette pour 20 138,78 €,

Les recettes d'investissement

- Les dotations aux amortissements pour 1 386,82 €,
- Caution pour 1 140,17 €.

Le résultat de clôture d'investissement pour 263 602,21 €.